

# Dossier de Demande de CLASSEMENT DE L'ANCIENNE ECOLE DE BARCONS DE PLOUGONVELIN

Version 1.3 du 22/02/2018

## Co-demandeurs de ce dossier de demande de classement

La présente demande de classement d'un immeuble est présentée par les personnes physiques et morales suivantes, au titre de l'intérêt qu'elles portent à cet immeuble en qualité d'habitants de la commune de Plougonvelin ou d'associations dont l'objet est en lien avec la-dite action ([art. R621-2](#) du code du patrimoine).

Nous considérons que nous avons intérêt au classement du bâtiment dont ce dossier est l'objet pour les raisons :

- de la préservation d'un bâti témoin de l'histoire de la IIIème République et de la seconde guerre mondiale
- de la préservation d'un bâti de caractère et typique de l'architecture des écoles fin XIXème siècle en pierre bretonne référencé comme tel dans le Plan Local d'Urbanisme (zone avec bâti de qualité)
- de la préservation d'un bâti permettant de préserver l'attrait touristique du bourg de la commune de Plougonvelin

## Personnes morales

- Association Kafe Citoyen

## Personnes physiques

voir :

- liste des 116 pétitionnaires papier en annexe III
- liste des pétitionnaires en ligne (125 au 16/01/2019) <https://www.change.org/p/chaine-humaine-dimanche-6-janvier-%C3%A0-partir-de-11h>

## Table des matières

Contexte de la demande.....	3
Identification de l'immeuble faisant l'objet de la demande.....	3
Aspect actuel et aspect après projet.....	7
Description de l'immeuble , histoire, architecture (art. R621-3).....	7
Un morceau de l'histoire de la République : laïcité et alphabétisation.....	7
De la IIIème République à la seconde guerre mondiale.....	7
La seconde guerre mondiale, l'école de la République.....	9
Intérêt architectural.....	9
Autres actions lancées pour la préservation de ce bâtiment.....	11
Annexe I : Témoignage de Mme MC Favennec.....	12
Annexe II : vues d'autres bâtiments du projet (rond point Yves Michel).....	15
Annexe II : extraits du PLU.....	16
Annexe IV : pétition papier (116 signataires).....	17

## Contexte de la demande

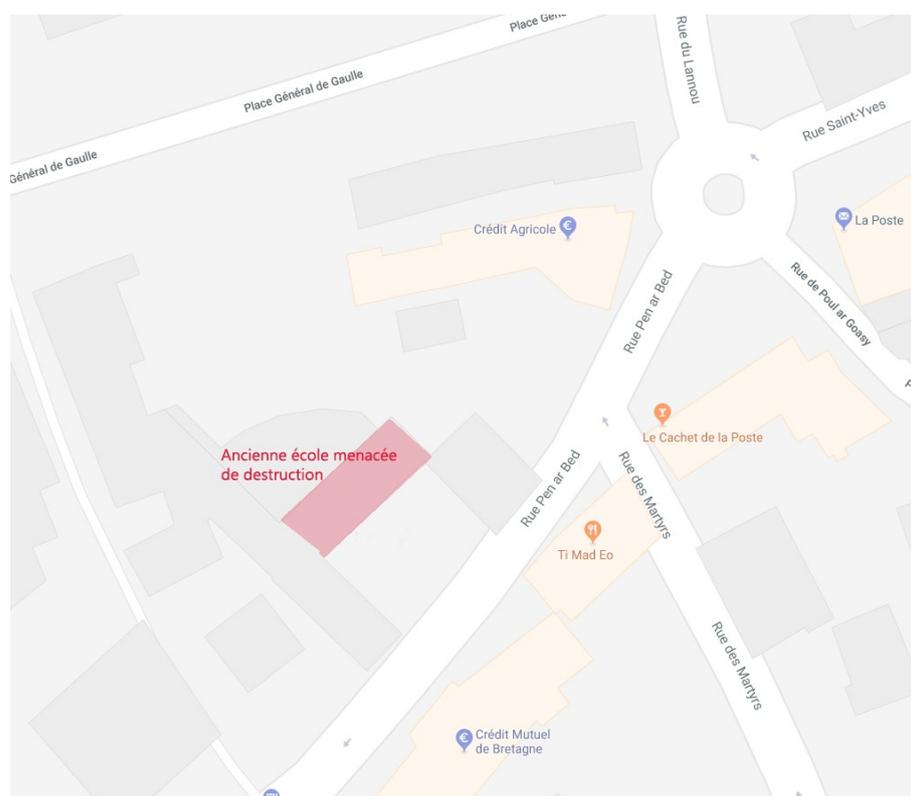
Dans le cadre de la rénovation de son bourg, la municipalité de Plougonvelin lance un projet de destruction / reconstruction de bâtiments.

Si l'intérêt du projet n'est globalement pas contesté par les habitants de la commune, il pose un problème patrimonial majeur puisque cette destruction implique de raser un bâtiment qui est probablement le plus vieil édifice construit par la municipalité de Plougonvelin, à savoir l'ancienne école communale de garçons construite en 1884. Cette destruction aurait un impact architectural fort sur le bourg et détruirait un bâtiment chargé de l'histoire de la commune et de la République.

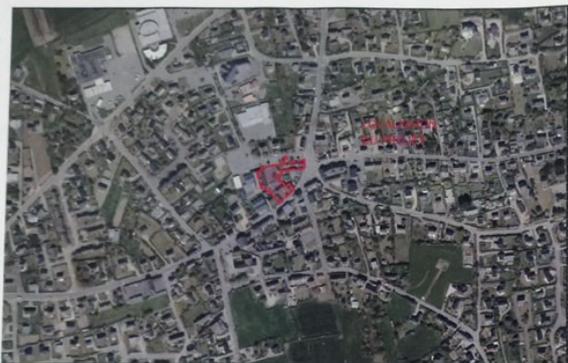
Nous attirons votre attention sur l'urgence de cette demande car un permis de détruire a été déposé en novembre 2018 (PD 0001/2018 : Brest Métropole Habitat - place du Général de Gaulle - démolition de plusieurs corps de bâtiment).

## Identification de l'immeuble faisant l'objet de la demande

Ancienne école de garçons  
rue Pen Ar Bed  
29217 Plougonvelin

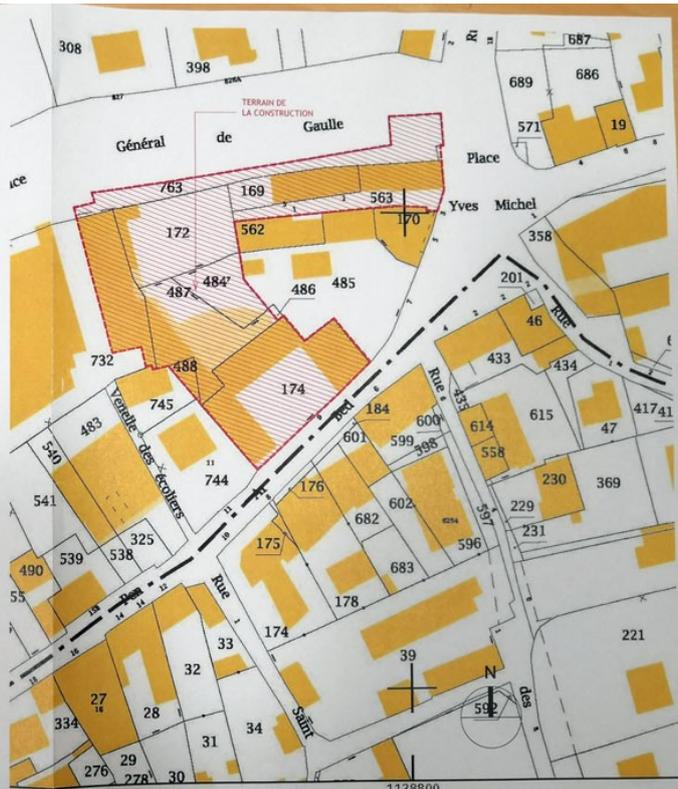






VUE AERIEENNE ECHELLE 1-4000

DP 0 29 19 0 18 0 0 0 0 1



PLAN CADASTRAL

COLLECTIF

COLLECTIF D'ARCHITECTES  
20 quai Cdt. Malbert - 29200 BREST  
tel : 02 98 33 11 99 fax : 02 98 33 16 95

BMH  
68 rue Glasgow - BP 92251  
29222 BREST cedex 2 - tel : 02 29 00 45 00

AMENAGEMENT DU COEUR DE BOURG  
COMMUNE DE FUGOUVELIN

PLAN DE SITUATION  
Octobre 2018  
Comme indiqué

PD  
D 01



--- Limite de propriété  
Batiments à démolir

COLLECTIF

COLLECTIF D'ARCHITECTES  
20 quai Cdt. Malbert - 29200 BREST  
tel : 02 98 33 11 99 fax : 02 98 33 16 95

BMH  
68 rue Glasgow - BP 92251  
29222 BREST cedex 2 - tel : 02 29 00 45 00

AMENAGEMENT DU COEUR DE BOURG  
COMMUNE DE FUGOUVELIN

PLAN DE MASSE  
Octobre 2018  
1 : 1000

PD  
D 02



L'ancienne mairie et l'ancienne école forment un ensemble de même architecture. Le projet prévoit de détruire l'école et de conserver l'ancienne mairie (en hachuré rouge ci-dessous) :



## Aspect actuel et aspect après projet



aujourd'hui (source google map)



Projet (source architecte)

## Description de l'immeuble , histoire, architecture (art. R621-3)

### Un morceau de l'histoire de la République : laïcité et alphabétisation De la IIIème République à la seconde guerre mondiale

Cette école est probablement le plus vieux bâtiment encore debout construit par la municipalité de Plougonvelin. Elle porte l'histoire des hussards noirs en mission pour alphabétiser la jeunesse Française autant que pour les éduquer aux règles d'hygiène, de civisme et de patriotisme.

Dans son livre « Fortune de maire, les coulisses de 25 ans de mandats », l'ancien maire de Plougonvelin Louis Caradec retrace brièvement l'histoire de cette école construite par la municipalité en 1884 (cf. extrait ci-contre).

L'association Phase dont l'objet est de maintenir vivant le souvenir de l'histoire de la commune à retracé la vie de Charles Abel et de son épouse qui furent parmi les premiers instituteurs de cette école (ils furent nommés à Plougonvelin en 1894). Ce couple d'instituteurs venus de l'est de la France est l'incarnation locale de la mission d'alphabétisation de la IIIème République et des récits de la littérature de l'époque comme le « Tour de la France de deux enfants » de G. Bruno ou encore du « Grand Meulnes » d'A. Fournier.

#### Écoles : privé et public, le rapprochement

La vitesse avec laquelle se développait la commune nous poussa vers l'extension des capacités d'accueil de l'enfance dans les écoles et la garderie.

Autrefois à Plougonvelin, il y avait « l'école du haut » et « l'école du bas ». En haut, vers la sortie du bourg, se tenait l'école catholique, à l'origine réservée aux filles, appelée aussi l'école des sœurs, qui était dirigée par les sœurs du Saint-Esprit. Celles-ci avaient été expulsées le 9 août 1902, suite à un décret du ministère ordonnant la fermeture de trente-huit écoles catholiques dans le Finistère. Après quelques échauffourées entre les parents d'élèves et les forces de l'ordre, la municipalité et le recteur étaient intervenus pour éviter le pire. En bas, au cœur de la commune, les laïcs avaient leur territoire, depuis l'adoption des lois sur l'obligation des communes de se doter d'une mairie et d'une école de garçons. À Plougonvelin, ce fut en 1884 que fut construit le bâtiment abritant l'école d'un côté et la mairie de l'autre.

La séparation des écoles des garçons et des filles trouve certainement son origine dans cette loi qui fit réagir les « cathos ». Ils construisirent des écoles pour les filles qui avaient autant le besoin d'aller à l'école que les garçons.

Donc, nous, les garçons, allions à l'école du bas et les filles à l'école du haut. Pendant cent ans, il en fut ainsi, jusqu'au développement de la mixité scolaire. À partir de la rentrée de septembre 1998, la tradition séculaire passa aux oubliettes. En effet, les deux écoles furent reconstruites sur un nouveau terrain; un vaste terrain, à proximité du centre bourg, acquis par la commune dans le but de rassembler les deux écoles et d'implanter dans son milieu une maison de



Charles Abel et Marguerite Lorentz en 1912



ECOLE COMMUNALE DE GARCONS - PLOUGONVELIN  
Sur l'ardoise, au premier rang : PLOUGONVELIN 1900, peu visible

Sources : association Phase  
(<https://www.phase-iroise.fr/spip.php?article149>)



Elle porte l'histoire du bilinguisme, force de modernisme et d'intégration du début du XXème siècle, mais qui reste aussi telle une blessure mémorielle dans la culture bretonne.

## La seconde guerre mondiale, l'école de la République

Cf. témoignage de Mme Marie-Claude Favennec, fille d'une des anciennes institutrices de l'école en annexe I.

### Intérêt architectural

La commune de Plougonvelin possède sur son territoire rural un patrimoine historique rare : abbaye de Saint Mathieu, Fort de Bertheaume, bunker de Keromnès, ...  
Cependant, au fil des années elle a eu des difficultés à préserver son bâti urbain et le cachet architectural qu'elle avait au début des années 1900 s'est largement affadi.

Avec ce projet de destruction de l'ancienne école, le cœur du bourg qui possède encore quelques maisons d'architecture typiquement bretonne, ne conserverait que trois bâtiments remarquables : (l'église et le bâtiment dit « cachet de la poste ») et l'ancienne mairie noyée dans un ensemble très vaguement néo-breton.

Vues de puis le bas de la rue Pen Ar Bed depuis le rond point Yves Michel :





Vue du milieu vers le bas de la rue Pen ar Bed :



Église en haut de la rue Pen ar Bed :



En maintenant à la fois l'ancienne école et l'ancienne mairie, il est possible de préserver un ensemble cohérent de bâtiments authentiques et de prévoir des aménagements urbains qui conservent l'architecture bretonne historique à l'entrée de la rue de Pen Ar Bed qui est le cœur du bourg de Plougonvelin :

- pavage de la rue
- charte visuelle pour les bâtiments de la rue
- ...

## **Autres actions lancées pour la préservation de ce bâtiment**

- Pétition en cours sur change.org : <https://www.change.org/p/langlet-jeremie-sauvons-l-ancienne-%C3%A9cole-publique-de-plougonvelin>

Fait à Plougonvelin, le 24/11/18

## Annexe I : Témoignage de Mme MC Favennec

Mme. Claude FAVENNEC  
Kerviny  
29217 PLOUGONVELIN  
Ancienne élève  
de l'École Publique  
de PLOUGONVELIN

Plougonvelin,  
le 1<sup>er</sup> Octobre 2018

Monsieur le Maire,

Comme je vous sais très à l'écoute de vos administrés, je me permets d'attirer votre attention sur un des problèmes posés par la re-structuration de notre bourg.

En effet, d'après le plan, l'ancienne École Publique de Garçons, datant environ de 1880, sera rasée en vue de l'aplanissement du sol. L'ancienne Mairie et les logements des instituteurs étant épargnés !

Je comprends bien que l'état intérieur de ce local doit être déplorable car, il y a eu, manifestement, une absence d'entretien normal depuis trop longtemps. Je comprends aussi qu'il s'agit là d'un projet important exigeant réflexion et gros investissement. Mon attachement personnel à cet ancien lieu de culture, d'apprentissages multiples n'est pas la seule chose qui justifie ma totale opposition à cette future destruction ; elle vient

aussi du respect infini que nous devons avoir, nous, Plougonvelinois, dont le village a été massacré ainsi que tant de ses habitants lors du conflit 39-44, pour les rares vestiges du Plougonvelin d'antéfois. La façade de l'École Publique est intacte, équilibrée avec ses trois grandes baies qui ouvraient sur les trois classes; elle est aussi un témoin unique d'une architecture ancienne de qualité. Il existe de jeunes architectes de talent parfaitement formés pour accomplir ce type de sauvetage; leurs prix ne sont pas plus élevés que ceux des démolisseurs capables seulement de proposer la construction de bâtiments dont la médiocrité et la banalité sont consternantes! Il faut juste les consulter et réfléchir avec eux.

Je ne vous parle pas de tous ces enfants de notre commune qui, dans ce bâtiment, grâce à des instituteurs hors pair, ont appris à lire, écrire, compter, rencontré la Culture comme aimait à le dire Monsieur Kévsudy qui y avait fait ses classes et qui est devenu un bienfaiteur de Plougonvelin. Dans cette École que vous allez, sans doute, détruire, nous avons appris la camaraderie, la fraternité, la République et ses valeurs, nous y avons chanté ses jeunes défenseurs, Bord, Vidal et les autres, la Marseillaise, En passant par la lavrine .... Dans cette École de granit le portrait du Maréchal n'a jamais été affiché malgré les

rappels pressants de l'Académie et les risques encourus par les instituteurs qui les ont assumés ! Bien que nettement plus jeune vous savez bien, Monsieur le Maire, ce que tout cela veut dire.

Voilà, pardonnez-moi de vous adresser une lettre aussi longue mais notre vieille et bonne Ecole le mérite bien et elle montre aussi mon profond attachement à notre commune.

Monsieur le Maire je vous sais trop raisonnable pour prendre mal cet avis discutable certes mais désintéressé et je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

Favennec

## Annexe II : vues d'autres bâtiments du projet (rond point Yves Michel)



# Annexe II : extraits du PLU

## LES ÉLÉMENTS BÂTIS À PROTÉGER, À METTRE EN VALEUR OU À REQUALIFIER AU TITRE DE L'ARTICLE L.151-19 DU CODE DE L'URBANISME (SOUMIS À PERMIS DE DÉMOLIR OU À DÉCLARATION PRÉALABLE)

### Patrimoine architectural

-  Propriété remarquable (bâtiment et
-  Bâti de qualité
-  Manoir
-  Dépendance de manoir

### Patrimoine religieux

-  Eglise
-  Chapelle
-  Croix, calvaire

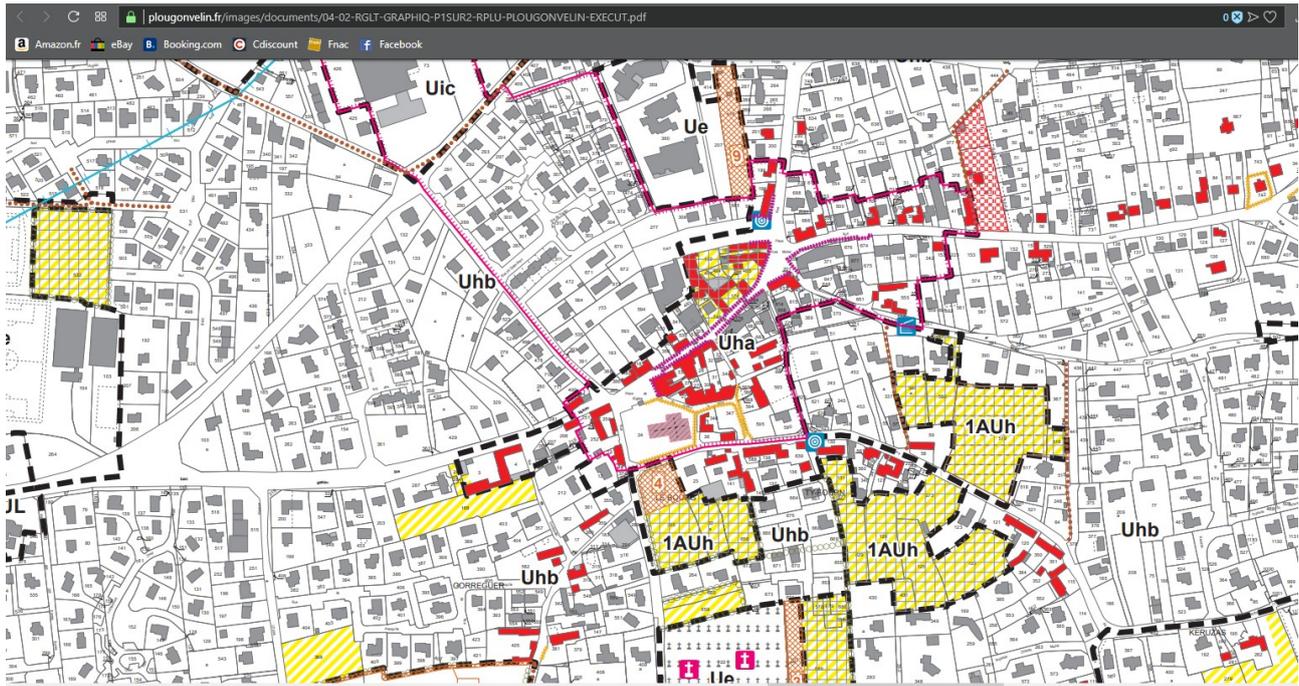
### Patrimoine lié à l'eau

-  Fontaine
-  Lavoir
-  Puits

### Autres éléments

-  Point de vue
-  Amer

L'ancienne école se trouve dans la zone Uha du PLU de la commune (zone de bâti de qualité) :





**ANISME**

-  Emplacement réservé (art. L.151-41 du C.U.)
-  Espace boisé classé (art. L.113-1 du C.U.)
-  Secteur de mixité sociale (art. L.151-41 4° du C.U.)
-  Périmètre de diversité commerciale (art. L.151-16 du C.U.)
-  Linéaire de préservation de la diversité commerciale (art. L.151-16 du C.U.)
-  Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination, dès lors que ce changement de destination ne compromet pas l'activité agricole ou la qualité paysagère du site (art. L.151-11 du C.U.)
-  Marge de recul inconstructible (par rapport à l'axe de la voie ou aux limites séparatives) et conditions d'alignements (sur la voie)
-  Secteur soumis à des Orientations d'Aménagement et de Programmation

**EMPLACEMENTS RÉSERVÉS (ART. L.151-41 DU C.U.)**

N°	Désignation	Bénéficiaire	Aire (m²)
1	Aire naturelle de stationnement	Commune	11611
2	Coulée verte et loisirs	Commune	5106
3	Aire de stationnement	Commune	3241
4	Aire de stationnement	Commune	1278
5	Cheminement piéton	Commune	691
6	Cheminement piéton	Commune	324
7	Elargissement de voirie	Commune	461
8	Elargissement de voirie et Cheminement piéton	Commune	582
9	Extension du pôle scolaire	Commune	2224
10	Cheminement piéton et bande paysagère 180x3m	Commune	2040
11	Elargissement de voirie	Commune	244
12	Aire de stationnement	Commune	2366
13	Cheminement piéton	Commune	368
14	Cheminement piéton (3m de large)	Commune	1357
15	Aménagement du vallon et bassin d'orage	Commune	13938
16	Cheminement piéton (3m de large)	Commune	1139
17	Cheminement piéton (3m de large)	Commune	827
18	Cheminement piéton (3m de large)	Commune	539
19	Cheminement piéton (3m de large)	Commune	305

# Annexe IV : pétition papier (116 signataires)

Nom Prénom	Commune	Signature	Cochez si vous avez aussi signé la pétition en ligne
La Plange Chantal	Plougonvelin		
La Plange Thierry	"		
Klein Jacques	"	Klein	
Ollivier Rémy	Plougonvelin		
LARS Chantal	Plougonvelin		
PLUNKETT Andrew	Plougonvelin	Andrew Plunkett	
LARS Anne	Winnmic Plougon		
DUFOUR Jean	Plougonvelin		
PASCO Patricia	Plougonvelin		
QUINTIN Catherine	Plougonvelin		
Nagueur Hélène	Plougonvelin		
COAT Nichèle	Plougonvelin	Coat	
COAT Patrice	Plougonvelin		
Françoise	Plougonvelin		
SANCHEZ Patrick	Le Conquet		
DUPON Bruno	Plougonvelin		
DUMONT Amélie	Plougonvelin		
SIMONEAU Marie	Plougonvelin		
PASCO Frédéric	Plougonvelin		
LECOZ Remy	Plougonvelin		
LEGALL Marie (PLG)			

## Pétition : Sauvons l'école communale de Plougonvelin

L'école communale de garçons sera peut être rasée fin janvier dans le cadre du projet Coeur de Bourg.  
Suite aux actions de membres de Tamm ha Tamm et du Kafé Citoyen nous faisons appel à vous pour que  
**cette école ne soit pas détruite mais s'intègre au projet.**



aujourd'hui (source google map)



Projet (source architecte)

Nom Prénom	Commune	Signature	Cochez si vous avez aussi signé la pétition en ligne
BUCKINGHAM, Christian	Plougonvelin		
Sanguier Françoise	Plougonvelin		X
Domel RENEE	Quilers		
BEUCHER	Plougonvelin		
BANKS C	Plougonvelin		
BANKS Jessica	Plougonvelin		
Banks. Joachim	Plougonvelin		
MAUDET L.	Le CONQUET		
ROIGNANT & Didier	PLOUGONVELIN		
RUSSIERE Jean-Loup	PLOUGONVELIN		

Nom Prénom	Commune	Signature	Cochez si vous avez aussi signé la pétition en ligne
GETROY Katell	Plougonvelin		
Eloi	Plougonvelin		
Made	Plougonvelin		
Camille	Plougonvelin		
Pouyet	Plougonvelin		
ARZEL Jacqueline	Locmaniac Plouzane		
MINTO MICHELLE	Plougonvelin		
Chalm Alain	Plougonvelin		
CHAM Thierry	Plougonvelin		
Simoneau Emilie	Plougonvelin et Brest		
KERIQUEL Annie	Plougonvelin		
SAINT-GENIS MARIELLE	Plougonvelin		
SAINT-GENIS ANNE	Buenos Aires		
Alex Jean Paul	Locmaniac-Plouzane		
Le Souff Perride	Plougonvelin		
CARIA Alain	Plougonvelin		
Langlet Karim	Plougonvelin		
Langlet Jeremy	Plougonvelin		
Penos Juliette			
SEITE Jean			

### Pétition : Sauvons l'école communale de Plougonvelin

L'école communale de garçons sera peut être rasée fin janvier dans le cadre du projet Coeur de Bourg.  
Suite aux actions de membres de Tamm ha Tamm et du Kafé Citoyen nous faisons appel à vous pour que  
**cette école ne soit pas détruite mais s'intègre au projet.**



aujourd'hui (source google map)

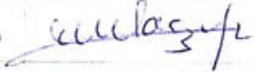


Projet (source architecte)

Nom Prénom	Commune	Signature	Cochez si vous avez aussi signé la pétition en ligne
VIGOUROUX Isabelle	Plougonvelin		<input checked="" type="checkbox"/>
R. P. L. W.	Plougard		<input checked="" type="checkbox"/>
Leveque	Plougonvelin		
Le GUITTON	"		
LE GUITTON young	Plougonvelin		
GALIBERT Régis	Le Conquet		
LAXI LOZEL septim	Plougonvelin		<input checked="" type="checkbox"/>
VACCÉE Agnès	Plougonvelin		
ARNAL Anne	Plougonvelin		
ARNAL Jacques	Plougonvelin		

Nom Prénom	Commune	Signature	Cochez si vous avez aussi signé la pétition en ligne
LE ROYKarine	Plougonvelin		X
Mauclain	Plouzele		X
Dupretz Justine	Le Guesney (Ardennes)		
DUPRETE Pascal	LE GUESNEY		X
PAWLYCZYK Thierry	Plougonvelin		X
FABRY Pierre	Plougonvelin		
CASTEL Roman	Plougonvelin		X
ROGUE Annie	PARIS		
ROGUE HENRY	PARIS		
STEPHAN	Plougonvelin		X
SARCOV	Plougonvelin		X
POULICHET	Plougonvelin		
Pellen	plougonvelin		
Stephan	plougonvelin		
QUERE Raymond	Plougonvelin		
Valérie d'Hossis	Plougonvelin		
Fili Jeanne	Plougonvelin		
Violette .Cari.	Plougonvelin		
CHARLES r)	Plougonvelin		
Vidette .P.	Plougonvelin		

Nom Prénom	Commune	Signature	Cochez si vous avez aussi signé la pétition en ligne
CHARLES chris	Plouzané		
EVEILLARD	Plouzané		
PEIGNE Georges	Plouzané		
DELORNE Annie	Plouzané		X
FAVENNEC M.C	Plouzané		X
RENÉ Ceth.	Plouzané		
DECHOSAT Pascal	Plouzané		
Le bac François	Plouzané		
GROUX PASC.	Plouzané		X
BROWN GÉRARD	Plouzané		X
LIORZOU Anne.	Plouzané		<input checked="" type="checkbox"/>
LIORZOU Y.	Plouzané		
GAC NARCISSE	Plouzané		/
BROS	Plouzané		
TARDUET Patrick	Le Gouvello		
Lucas	Plouzané		
KERWAON	Plouzané		X
LEBAILLEUR	Plouzané		
Querec Nathalie	Plouzané		
Bellamy Deborah	Plouzané		
FESSEL Mathieu	Plouzané		
GEFFROY	Paimpol		
LANOUR	Coërc'henn		

Nom Prénom	Commune	Signature	Cochez si vous avez aussi signé la pétition en ligne
Emmanuelle Pouletacqz	Plougonvelin		
K. G. AU Tirani	Plougonvelin		

## Annexe V : presse

Article de Ouest France :



Accueil / Bretagne / Plougonvelin

# Ils s'opposent à la démolition de l'ancienne école



Des Plougonvelinois s'étaient rassemblés en nombre, avant de réaliser une chaîne humaine en symbole de protection des bâtiments patrimoniaux voués à destruction, dont l'ancienne école. | OUEST-FRANCE

Ouest-France Publié le 08/01/2019 à 00h05

# Projet Cœur de bourg. Chaîne humaine pour conserver l'école communale

Publié le 08 janvier 2019 à 10h40 Modifié le 08 janvier 2019 à 10h38 3 VOIR LES COMMENTAIRES



À l'appel des associations Tamm ha Tamm et Kafé Citoyen, 90 personnes se sont rassemblées, dimanche matin, devant les bâtiments de l'ancienne école communale promis à la démolition dans le projet « Cœur de bourg ».

Tour à tour, derrière une banderole où l'on pouvait lire « Pour un projet ambitieux respectant notre patrimoine », Claude Le Guitton, pour Tamm ha Tamm, et Philippe Ris, pour Kafé Citoyen, ont pris la parole pour expliquer leur désaccord sur les travaux envisagés. Puis les participants ont formé une chaîne humaine qui a fait le tour de l'îlot concerné par le projet.

# Le collectif Phase s'oppose à la destruction de l'école



Les adhérents passionnés par le patrimoine étaient venus en nombre pour cette assemblée générale, à l'Hippocampe. | OUEST-FRANCE

Ouest-France Publié le 30/01/2019 à 01h14

Lire le journal numérique



L'assemblée générale de Phase, (Plougonvelin patrimoine, histoire et avenir, souvenirs et écoute), s'est tenue à l'Hippocampe (Trez-Hir), vendredi soir. Rémy Le Martret, président, a rappelé l'ensemble des actions menées au cours de l'année et annoncé celles qui seront conduites ou reconduites.

En dehors des actions de terrain, le président précise que « **site internet est passé à 72 200 visiteurs en 2018 pour 293 000 pages lus** ». Avec un travail biographique sur les Plougonvelinois morts pour la France, des travaux de mémoire comme par celui sur l'amiral Lanuzel, les rubriques diverses sur des sujets d'histoire, de biodiversité, « **le site est dynamique** ».

Concernant le tiers sortant, on note la venue de Félix Potain. En réaction au projet Cœur de bourg, Phase considère que l'école est un patrimoine « **qui n'est pas une histoire de vieilles pierres, elle a une histoire fantastique** ». Un adhérent souligne « **une des rares écoles où Pétain n'était pas sur les murs des classes** ». Une autre adhérente rappelle que « **c'était une école pilote à l'époque** ». Une motion sera envoyée au maire afin d'infléchir la décision de la détruire.

# Annexe VI : Témoignages de la pétition en ligne

**change.org**

Lancer une pétition

Mes pétitions

Parcourir les pétitions

Nous soutenir



**Sauvons l'école communale de Plougonvelin.**

125 soutiens

## Commentaires

Découvrez ce que les autres signataires disent à propos de cette pétition, pourquoi c'est important pour eux, et dites vous aussi pourquoi vous avez signé (cela touchera beaucoup le lanceur de cette pétition).



**brigitte PICHARD**

7 janv. 2019

Je signe parce-que je souhaite que soit mis en valeur ce patrimoine historique, architectural et culturel.

♡ 0

[Signaler](#)



**Alain LE GUEN**

6 janv. 2019

Je signe contre l'indigence architecturale proposée en remplacement de ces bâtiments.

♡ 0

[Signaler](#)



**Charles-Antoine RENAULT**

4 janv. 2019

Parce que Thierry a entièrement raison

♡ 0

[Signaler](#)



**Florence DUFOUR**

4 janv. 2019

Ma grand mère était une des institutrices de Plougonvelin. Cette école a abrité la résistance de la commune et le drapeau français, coincé entre des piles de drap mais aussi les allemands, face à face au quotidien. Elle est un patrimoine historique, architectural et culturel... [Plus d'informations](#)

♡ 0

[Signaler](#)



**rodolphe JOHN**

3 janv. 2019

Le patrimoine doit être préservé.

♡ 0

[Signaler](#)



**françoise SANQUER**  
20 déc. 2018

le "petit patrimoine" doit être conservé en particulier pour rappeler ces écoles de Jules Ferry qui ont permis l'alphabétisation de la Bretagne !

♡ 0

[Signaler](#)



**BOUILLON BOUILLON**  
9 déc. 2018

Ce dernier vendredi Plougonvelin était à l'honneur sur la chaîne 24, son image doit rester intacte.

♡ 0

[Signaler](#)



**Chastanet MARTINE**  
3 déc. 2018

On ne doit pas fermer les écoles !

♡ 0

[Signaler](#)



**Philippe RIS**  
26 nov. 2018

L'ancienne mairie et l'école de garçons font partie des plus vieux bâtiments de Plougonvelin. Ils portent l'histoire de la 3ème République et de ses "hussards noirs", certains des instituteurs ont été des personnalités qui ont comptés dans l'histoire de la commune, cette école a été un des témoins de la seconde guerre mondiale et nombre de Plougonvelinois y ont laissé quelques souvenirs. On ne peut pas laisser disparaître un tel patrimoine.

♡ 0



**René SALAÛN**  
19 nov. 2018

J'adhère complètement à cette initiative. Il est effarant de détruire un bâti historique. Il ne restera bientôt plus rien de l'identité de Plougonvelin. Il y a également la rangée de bâtiments sur la place.

♡ 0

[Signaler](#)



**Pierrette TOMASZEWSKI**  
18 nov. 2018

Gardons notre patrimoine

♡ 0

[Signaler](#)



**Dany SOL**  
16 nov. 2018

A l'att de tous ceux (enseignants, parents...) qui se préoccupent sincèrement du bien-être des enfants: J'aimerais beaucoup avoir votre avis sur ce projet d'intérêt collectif (cliquer sur le lien ci-dessous),